

Termes de Référence

Evaluation des activités de renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de l'alimentation scolaire au Togo de 2016 à 2018

PAM Togo

Table des Matières

1. Introduction	1
2. Raisons de l'évaluation	1
2.1. Logique.....	1
2.2. Objectifs.....	1
2.3. Participants et Utilisateurs.....	2
3. Contexte et sujet de l'évaluation	4
3.1. Contexte	4
3.2. Sujet de l'évaluation.....	5
4. Approche de l'évaluation.....	6
4.1. Champ	6
4.2. Critères d'évaluation et Questions	6
4.3. Disponibilité des données	7
4.4. Méthodologie.....	8
4.5. Assurer la qualité	9
5. Phases et Produits à Délivrer	10
6. Organisation de l'évaluation et questions d'éthique	13
6.1. Conduite de l'évaluation	13
6.2. Composition et Compétences de l'équipe	13
6.3. Considérations de Sécurité.....	14
6.4. Ethique.....	14
7. Rôles et Responsabilités des Parties Prenantes.....	15
8. Communication et budget	16
8.1. Communication.....	16
8.2. Budget	17
Annexe 1 Programme d'évaluation	18
Annexe 2 Membres du comité d'évaluation interne et du groupe de référence de l'évaluation.....	20
Annexe 3 Acronymes	25
Annexe 4 Plan de Communication et d'apprentissage	26

1. Introduction

1. Ces Termes de Référence (TDR) sont pour l'évaluation des activités de renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de l'alimentation scolaire au Togo de 2016 à 2018. Cette évaluation est habilitée par PAM Togo et couvrira la période de 2016 à 2018.
2. Ces TDR ont été préparés par PAM Togo en se basant sur la revue de documents initiales et sur la consultation des participants, et en suivant un modèle standard. Le but de ce document est double. Premièrement, il fournit des informations importantes à l'équipe d'évaluation et aide à les guider au cours du processus de l'évaluation ; et deuxièmement, il fournit des informations importantes aux participants sur l'évaluation proposée.

2. Raisons de l'évaluation

2.1. Logique

4. L'évaluation est commandée pour les raisons suivantes :
 - recevoir une appréciation indépendante et externe des progrès réalisés dans le domaine du renforcement des capacités en matière d'alimentation scolaire au Togo ;
 - documenter les leçons apprises pour une capitalisation des bonnes pratiques permettant d'améliorer la performance de l'intervention de PAM en partenariat avec les ministères impliqués et autres parties prenantes.
5. Les résultats et les recommandations de l'évaluation seront exploités en particulier dans la première phase de mise en œuvre du nouveau Plan Stratégique de PAM au Togo (2019-2023) et comme outil de mobilisation de ressources.

2.2. Objectifs

6. Les évaluations au PAM ont deux objectifs qui se renforcent mutuellement, l'apprentissage et la redevabilité :
 - **Apprentissage** – L'évaluation déterminera les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non, afin de tirer des leçons, des meilleures pratiques, et des indications pour apprendre. Elle fournira des conclusions qui reposent sur des preuves permettant d'éclairer le processus de décisions opérationnel. Les observations seront diffusées de façon active et les leçons seront incorporées dans les systèmes de partage des leçons appropriées.
 - **Redevabilité** – L'évaluation analysera et rendra compte de la performance et des résultats des activités de renforcement de capacités institutionnelles.

7. L'emphase est mise sur l'apprentissage, compte tenu du fait que cela sera la première évaluation décentralisée au Togo selon le nouveau modèle d'évaluation de PAM introduit avec la Politique d'Evaluation corporative (2016-2021).

2.3. Participants et Utilisateurs

8. Un nombre de participants à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de PAM sont intéressés par les résultats de l'évaluation et on demandera à certains d'entre eux de jouer un rôle dans le processus d'évaluation. Le Tableau 1 ci-dessous présente une analyse préliminaire des participants, qui devrait être approfondie par l'équipe d'évaluation dans le cadre de la phase de Démarrage.

9. **La responsabilité envers les populations affectées** est liée aux engagements de PAM d'inclure les bénéficiaires en tant que participants importants dans le travail de PAM. Ainsi, le PAM est engagé à s'assurer de l'égalité des sexes (genres), et de l'engagement des femmes dans le processus d'évaluation de façon appropriée, avec la participation et la consultation des femmes, hommes, garçons et filles de différents groupes.

Tableau 1 : Analyse Préliminaire des Participants

Participants	Intérêt dans l'évaluation et utilisations probables du rapport d'évaluation pour cette partie prenante
PARTIES PRENANTES INTERNES	
Bureau de Pays (BP) Togo	Responsable de la planification et mise en œuvre des interventions au niveau du pays, il est directement impliqué dans l'évaluation et son intérêt est de tirer des leçons sur la base de son expérience afin d'éclairer la prise de décision. On l'appelle également à rendre compte des résultats de ses interventions de façon interne, ainsi qu'à ses bénéficiaires et partenaires.
Bureau Régional (BR) Dakar	Responsable à la fois de la supervision des Bureaux de Pays (BPs), de l'encadrement et de l'appui technique, la direction du Bureau Régional a grand intérêt à prendre connaissance d'un bilan indépendant de la performance opérationnelle ainsi qu'à tirer les enseignements des constatations issues de l'évaluation afin de les appliquer à d'autres bureaux de pays. Le Bureau Régional apporte un soutien à la direction du BP pour assurer une évaluation de qualité, crédible et utile.
Siège de PAM	Le PAM est intéressé par les leçons qui émergent des évaluations, en particulier quand elles ont trait aux stratégies, politiques, champs thématiques de PAM ou aux modalités de livraison pertinentes aux programmes plus étendus de PAM.
Bureau de l'Evaluation (OEV)	L'OEV est intéressé à assurer que les évaluations décentralisées fournissent des évaluations de qualité, crédibles et utiles qui respectent les dispositions d'impartialité ainsi que les rôles et les responsabilités de

	divers participants aux évaluations décentralisées tel qu'identifiées dans la politique d'évaluation.
Conseil d'Administration de PAM (EB)	L'organe directeur de PAM est intéressé par les informations sur l'efficacité des opérations de PAM. Cette évaluation ne sera pas présentée au EB mais ses observations peuvent être incluses dans les synthèses annuelles et dans les processus d'apprentissage d'entreprise.
PARTIES PRENANTES EXTERNES	
Bénéficiaires	<p>En tant que bénéficiaires ultimes de l'assistance technique fournit par PAM, l'enjeu pour PAM est de déterminer si son appui est approprié et efficace.</p> <p>Ainsi, le niveau de participation dans l'évaluation de femmes, hommes, garçons et filles de différents groupes sera déterminé et leurs perspectives respectives seront recherchées.</p>
Gouvernement	<p>Le Gouvernement a un intérêt direct pour savoir si les activités de PAM dans le pays sont conformes à ses priorités, harmonisées avec l'action d'autres partenaires et répondent aux résultats attendus. Les problèmes liés au renforcement des capacités, au transfert de responsabilité et à la durabilité sont particulièrement importants dans cette évaluation.</p> <p>Divers Ministères sont partenaires pour la conception et la mise en œuvre des activités de PAM notamment 1) le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MDBAJEJ); 2) le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle (MEPSFP); 3) le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et 4) le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation (MASPFA). Le Comité Intersectoriel de l'Alimentation Scolaire est aussi un partenaire important de PAM au Togo.</p>
Equipe de Pays des Nations Unies (UNCT)	L'action harmonisée de l'UNCT devrait contribuer à la réalisation des objectifs de développement du gouvernement. Elle a par conséquent un intérêt à assurer que l'opération de PAM est efficace dans sa contribution aux efforts communs des Nations Unies. Diverses agences sont également des partenaires directs de PAM au niveau politique et des activités, y compris la coordination du système des Nations Unies au Togo, la FAO, l'UNICEF, l'OMS, l'ONUSIDA et le PNUD.
ONGs	Les ONGs sont les partenaires du Gouvernement du Togo pour la mise en œuvre des cantines scolaires. Les résultats de l'évaluation peuvent affecter des modalités de mise en œuvre à venir, d'orientations stratégiques et de partenariats futurs.

10. Les utilisateurs primaires de cette évaluation seront :

- PAM au Togo et ses partenaires dans le processus décisionnel, notamment lié à la mise en œuvre et/ou à la conception du programme, à la Stratégie Pays et aux partenariats ;
- Le Gouvernement de Togo à travers les ministères impliqués dans la mise en œuvre des interventions y compris le partenariat ;
- Etant donné les fonctions essentielles du Bureau Régional (BR) de PAM, on attend du BR qu'il utilise les observations de l'évaluation pour fournir des conseils stratégiques, un programme de soutien, et une supervision d'ensemble ;
- Le Siège de PAM peut utiliser les évaluations pour l'apprentissage au niveau organisationnel, y compris le partage de connaissances, et pour la redevabilité ;
- L'OEV peut utiliser les observations de l'évaluation, le cas échéant, pour enrichir les synthèses des évaluations ainsi que pour les compte-rendu annuels au Conseil d'Administration.

3. Contexte et sujet de l'évaluation

3.1. Contexte

11. Le Togo est un pays d'Afrique de l'ouest à faible revenu avec une population estimée à 7,2 millions d'habitants en 2016. Le taux de pauvreté est passé de 61,7% en 2006 à 55,1% en 2015 selon le Questionnaire unifié 2015 de base de bien-être (QUIBB). Selon le Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de 2016, le Togo est classé 166^e sur 188 pays en 2016 contre 152^e sur 188 en 2007. En 2016, le produit intérieur brut (PIB) était estimé à 4,4 USD milliards avec un revenu national brut par habitant de 540 USD.¹

12. Le genre demeure un sujet de préoccupation alors que, selon le Rapport sur le développement humain 2016, l'indice d'inégalité entre les sexes était égal à 0,556, classant le Togo 134 sur 158 pays.

13. Sur le plan de l'éducation, le taux net de scolarisation des enfants à l'école primaire est passé de 85% en 2015 à 93,6% en 2017 pour les filles et de 88% à 94% pour les garçons. Le taux d'achèvement est également passé de 73,6% en 2012/13 à 84% en 2016/17. Cependant, ces améliorations se sont accompagnées d'une augmentation du taux d'abandon de 5,4% à 8,8% au cours de la même période. La disparité entre filles et garçons est toujours observée en termes de fréquentation scolaire. En particulier, dans la région de Savannah, la fréquentation scolaire est de 87,9% pour les filles contre 91,8% pour les garçons, ce qui indique que davantage de travail est encore nécessaire.²

14. Depuis 2008, le Togo s'est engagé à améliorer le système éducatif national et à promouvoir l'accès gratuit à l'école primaire. En plus de l'élimination des frais de

¹ Source : Plan National de Développement, 2018.

² Source : Annuaire Statistiques de l'Éducation, 2016/2017

scolarisation dans toutes les écoles primaires publiques, le gouvernement du Togo conduit un projet de repas scolaires dans 308 écoles primaires publiques sélectionnées dans les zones les plus pauvres et les plus reculées. Le gouvernement est en train de traduire la politique actuelle d'alimentation scolaire en projet de loi pour assurer la durabilité et l'efficacité des programmes de repas scolaires au Togo.

15. Les activités menées couvrent les cinq (5) régions économiques du territoire togolais. Les couts des opérations de distribution de repas aux élèves sont financés par le Gouvernement togolais et la Banque Mondiale. Ces appuis sont évalués à environ 4 milliards de F CFA par an depuis 2008.

3.2. Sujet de l'évaluation

16. Depuis 2012, PAM accompagne le Gouvernement togolais dans le développement d'un programme durable d'alimentation scolaires à travers son Projet de développement 200304 (2012-2017). Ce projet, dont les deux dernières années font l'objet de l'évaluation joint avec l'année 2018 (Plan Stratégique Intérim de Transition), visait à : i) renforcer le développement institutionnel et humain aux niveaux central et local en favorisant la formulation et la mise en œuvre de politiques nationale de protection sociale et de repas scolaires; et (ii) renforcer les liens fonctionnels entre la production alimentaire locale et les repas scolaires en fournissant une assistance technique au gouvernement et aux partenaires.
17. A ce jour, PAM fournit une assistance technique au Gouvernement du Togo et ses partenaires pour développer un programme national d'alimentation scolaire basé sur la production alimentaire locale. L'ambition ultime de PAM est de renforcer le projet de distribution de repas scolaires qui intègre tous les autres services de base, tels que l'eau et l'assainissement, l'éducation nutritionnelle et les jardins scolaires dans une approche multisectorielle et multipartenaires.
18. Pour soutenir cette approche, PAM travaille aux côtés des ministères en charge du développement local, de l'éducation, de l'agriculture, de la santé et de la protection sociale et en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour renforcer les mécanismes de coordination et la gouvernance dans la gestion de l'alimentation scolaire.
19. Les bénéficiaires sont principalement les décideurs et cadres de structures publiques du niveau central et local, les points focaux alimentation scolaire y compris les chargés régionaux de suivi-évaluation, les animateurs et responsables d'ONGs ainsi que les inspecteurs et directeurs d'écoles primaires publiques.
20. - Le budget initial du projet était de 1,082,000 dollars Australiens apporté par le Gouvernement Australien à travers l'Agence australienne d'aide au développement (AUSAID).
21. La présente évaluation décentralisée est la première évaluation commanditée depuis le démarrage du projet. Au cours de la mise en œuvre du projet deux exercices SABER ont été conduits ; mais aucune étude d'impact ou évaluative n'a été réalisée.

4. Approche de l'évaluation

4.1. Champ

22. L'évaluation couvrira la période 2016-2018. L'horizon temporel est justifié par : i) le contexte d'actualisation de la Politique National d'Alimentation Scolaire à partir de 2016, en lien avec les Objectives de Développement Durable ; ii) la signature du protocole d'accord entre PAM et le Gouvernement de Togo (2016) et iii) la conduite du deuxième exercice SABER (2016).

4.2. Critères d'évaluation et Questions

23. **Critères d'évaluation.** L'évaluation appliquera les critères d'évaluation internationaux de pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité.³ Elle tiendra particulièrement compte du contexte de mise en œuvre d'activités de renforcement de capacités au niveau national. Ainsi, l'emphase sera portée essentiellement sur les critères de **pertinence**, **d'efficacité** et **d'efficience**. Les deux derniers critères, relatifs à l'impact et à la durabilité seront abordés en considérant les effets induits par l'assistance technique pour ce qui est du volet impact et, en termes de perspective pour la question de durabilité, dans la logique d'appropriation entière du programme par le Gouvernement. L'égalité des sexes devra être considérée tout au long du processus.

24. **Questions d'évaluation.** Alliées aux critères mentionnés, l'évaluation abordera les questions importantes suivantes, qui seront ensuite davantage développées par l'équipe d'évaluation pendant la phase de démarrage. Collectivement, les questions ont pour but de souligner les leçons clés et la performance des activités de renforcement de capacités, qui pourraient renseigner les futures décisions opérationnelles stratégiques et opérationnelles.

25. L'évaluation devra analyser comment les objectifs d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes (EGAF) de PAM et du système des Nations Unies ainsi que les principes d'intégration EGAF ont été pris en compte dans la conception de l'intervention. Les dimensions EGAF doivent être intégrées dans tous les critères d'évaluation.

Tableau 2 : Critères et questions d'évaluation

Critères	Questions d'évaluation
Pertinence	<ul style="list-style-type: none">• Dans quelle mesure la conception de l'intervention était-elle pertinente pour le contexte plus large ?• Dans quelle mesure l'intervention est-elle en phase avec les besoins des groupes les plus vulnérables (hommes et femmes, garçons et filles) ?• L'intervention est-elle alignée sur les priorités et les besoins du Gouvernement ?

³ Pour plus de détails: <http://www.oecd.org/dac/revue/dacriteriaforevaluatingdevelopmentassistance.htm> et <http://www.alnap.org/what-we-do/revue/eha>.

	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure l'intervention est-elle alignée sur les politiques de PAM ? • Dans quelle mesure l'intervention était basée sur une analyse des dynamiques de genre ?
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les produits et les résultats de l'intervention sont réalisés ou susceptibles d'être atteints ? • Quels ont été les principaux facteurs influençant l'atteinte ou la non-atteinte des résultats ?
Efficiace	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les ressources ont été utilisées d'une manière efficiente par rapport aux alternatives ? • Dans quelle mesure l'intervention a été mise en œuvre en temps opportun ?
Impact (Effets)	<ul style="list-style-type: none"> • Quels ont été les effets de l'appui technique de PAM sur les bénéficiaires des activités de cantines scolaires ? • Y a-t-il eu des effets inattendus (positifs ou négatifs) sur les bénéficiaires (hommes, femmes, filles, garçons) et les non-bénéficiaires de cantines scolaires ?
Durabilité (Perspective)	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les modalités de mise en œuvre de l'intervention incluent-elles des considérations de durabilité et d'appropriation par le gouvernement ? • Dans quelle mesure est-il probable que les avantages de l'intervention se poursuivront après la fin des activités de PAM ?

4.3. Disponibilité des données

26. Les sources principales d'information disponibles pour l'équipe d'évaluation comprennent :

- les rapports annuels de projet (SPRs) ;
- les rapports de suivi de cantines scolaires ;
- le rapport SABER 2016 ;
- les *Country briefs* ;
- les rapports d'activités du ministère chargé de l'implémentation du projet de cantines scolaires ;
- les annuaires statistiques de l'éducation disponibles au niveau du ministère des enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle ;
- les notes de réunions et rapports de missions ;
- toute la documentation relative au projet de renforcement de capacités institutionnelles, notamment : le document initial du projet, les différentes révisions budgétaires et le document du T/ICSP ainsi que les cadres logiques du DEV 200304 et des révisions budgétaires du DEV 200304 et celui du T/ICSP 2017-2018.

27. L'ensemble des informations et données secondaires sont disponibles au niveau du bureau de pays et des ministères et/ou partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet de promotion de l'alimentation scolaire durable au Togo.
28. Les données primaires seront collectées au cours des échanges avec les parties prenantes, au niveau central, régional et local. Les visites de terrain permettront de recueillir les avis et commentaires des bénéficiaires des structures déconcentrées de l'Etat, notamment les Direction régionale de l'éducation, des ONGs impliquées et des écoles à cantine.
29. En ce qui concerne la qualité des données et des informations, l'équipe d'évaluation devrait :
- a. Évaluer la fiabilité des données dans le cadre de la phase de démarrage en s'appuyant sur les informations fournies dans la section 4.3. Cette revue renseignera la collecte des données ;
 - b. Vérifier de façon systématique l'exactitude, la constance et la validité des données et informations collectées, et reconnaître toute limitation/mise en garde relative à l'exploitation des données pour tirer des conclusions;
 - c. Indiquer si les données ventilées par genre, - notamment de données ayant trait aux effets sexo-spécifiques de l'intervention - sont manquantes ;
 - d. S'assurer que la méthodologie de sélection des participants, les outils de collecte des données et les techniques d'analyse incluent les dimensions liées au genre et prennent en compte la voix des femmes, filles, hommes et garçons tout au long du processus.

4.4 Méthodologie

30. La méthodologie sera conçue par l'équipe d'évaluation. Elle devrait :
- Employer les critères d'évaluation pertinents ci-dessus ;
 - Démontrer l'impartialité et l'absence de prises de partie en s'appuyant sur des sources d'informations croisées (groupes de participants, y compris les bénéficiaires, etc.). La sélection de sites de visites de terrain devra aussi démontrer l'impartialité ;
 - Utiliser des méthodes mixtes (quantitative, qualitative, participative, etc.) pour assurer le croisement des informations par une variété de moyens ;
 - Appliquer une matrice d'évaluation tournée vers les réponses aux questions d'évaluation importantes, en prenant en compte les défis de disponibilité des données, le budget et les contraintes de calendrier ;
 - S'assurer au cours de l'utilisation des méthodes mixtes que les femmes, filles, hommes et garçons de différents groupes de participants prennent part et que leurs différentes voix soient entendues et utilisées ;
 - Intégrer les problèmes sexo-spécifiques, comme ci-dessus ;
31. La méthodologie devrait prendre en compte les problématiques liées à l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, indiquant quelles méthodes de collecte de

données sont employées pour rechercher des informations sur les questions relatives au genre et pour assurer l'inclusion des femmes et des groupes marginalisés. La méthodologie devrait s'assurer que les données collectées sont ventilées par sexe et par âge ; une explication devrait être fournie si cela n'est pas possible. La triangulation des données devrait permettre d'entendre et de tenir compte des diverses opinions et voix des hommes et des femmes.

32. Il faudrait s'assurer que la collecte et l'analyse des données prennent en compte les problématiques liées à l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes. Pour ce faire, l'équipe d'évaluation doit disposer d'un plan clair et détaillé pour recueillir des données auprès des femmes et des hommes en tenant compte des spécificités des différents groupes avant le début du travail sur le terrain.
33. Les résultats, conclusions et recommandations de l'évaluation doivent refléter l'analyse comparative entre les sexes, et le rapport devrait offrir des leçons, défis et recommandations pour mener une évaluation sexo-spécifique à l'avenir.
34. Pour assurer l'indépendance et l'impartialité les instances suivantes seront exploitées : i) un Comité d'évaluation et un Groupe de Référence d'évaluation, en faisant référence à la Note Technique sur l'Indépendance et l'Impartialité pour les lignes directives ; ii) un cabinet externe pour la conduite de l'évaluation ; iii) un troisième cabinet externe pour appui à la qualité au quel seront soumis tous les draft des produits de l'évaluation : les Termes de Référence, le Rapport de Démarrage, et le Rapport d'Evaluation.

4.5. Assurer la qualité

35. Le Système d'Assurance Qualité pour les Evaluations Décentralisées (SAQED) de PAM définit les standards attendus de qualité de cette évaluation et détaille des processus avec des étapes intégrées pour l'Assurance Qualité, les Modèles pour les produits d'évaluation et les Listes de Vérification pour leur révision. Le SAQED est aligné de près sur le système d'assurance qualité des évaluations de PAM (EQAS) et est basé sur les normes du GNUE et les standards de meilleure pratique de la communauté internationale d'évaluation, et a pour but de s'assurer que le processus et les produits de l'évaluation sont conformes aux meilleures pratiques.
36. Le SAQED sera systématiquement appliqué à cette évaluation. Le Responsable de l'évaluation de PAM sera responsable de s'assurer que des progrès de l'évaluation selon le [Guide du Processus Etape par Etape SAQED](#) et de conduire un contrôle qualité rigoureux des produits d'évaluation avant leur finalisation.
37. Le PAM a développé un ensemble de [Liste de Vérification d'Assurance Qualité](#) pour ses évaluations décentralisées. Cela inclut des Listes de Vérification pour les commentaires sur la qualité de chacun des produits de l'évaluation. La Liste de Vérification sera appliquée à chaque étape, pour assurer la qualité du processus et des résultats de l'évaluation.
38. De plus, pour améliorer la qualité et la crédibilité de cette évaluation, un réviseur externe géré directement par le Bureau d'Evaluation de PAM au Siège fournira une

revue des ébauches de rapport de démarrage et d'évaluation (en plus des ébauches des TDR), et apportera :

- a. Des commentaires systématiques depuis le point de vue de l'évaluation, sur la qualité des ébauches de rapports de démarrage et d'évaluation ;
- b. Des recommandations sur la façon d'améliorer la qualité des rapports finaux de démarrage et d'évaluation.

39. Le gestionnaire de l'évaluation réalisera une revue des commentaires et recommandations du QS et la partagera avec le chef d'équipe, lequel est sensé l'utiliser pour finaliser le rapport de démarrage/évaluation. Afin d'assurer la transparence et la crédibilité du processus en ligne avec les normes et standards d'UNEG⁴, des explications logiques doivent être apportées pour toute recommandation qui ne soit pas prise en compte par l'équipe d'évaluation lors de la finalisation du rapport.

40. Ce processus d'assurance qualité n'interfère pas avec les points de vue et l'indépendance de l'équipe d'évaluation, mais assure que le rapport fournit les preuves (données) nécessaires de façon claire et convaincante, et tire ses conclusions sur cette base.

41. Il sera demandé à l'équipe d'évaluation de s'assurer de la qualité des données (validité, constance et exactitude) pendant les phases analytiques et de compte-rendu. L'équipe d'évaluation devrait être assurée de l'accessibilité à toute la documentation pertinente au sein des dispositions de la directive sur la divulgation d'informations. Cela est disponible dans la Directive de PAM (#CP2010/001) sur la Divulgation d'Informations.

42. La qualité de toutes les évaluations achevées sera évaluée de manière indépendante à travers un processus géré par OEV. Les résultats seront publiés en même temps que les rapports d'évaluation.

5. Phases et Produits à Délivrer

43. L'évaluation aura lieu selon la séquence suivante, présentant les produits à délivrer selon l'échelle de temps ci-dessous :

Illustration 1 : Carte du résumé du processus



⁴ UNEG 2016 Normes et Standards, Norme #7 affirme "que la transparence est un élément essentiel qui établit et crée confiance, favorise l'inclusion des parties prenantes et augmente le rendement de comptes public ».

44. **Phase de préparation (aout 2018 – février 2019)** : le gestionnaire de l'évaluation de PAM conduira les travaux de recherche préalables et des consultations pour concevoir l'évaluation, établira les termes de référence et sélectionnera le cabinet chargé de conduire l'évaluation.

45. **Phase de démarrage (février-mars 2019)** : cette phase vise à préparer l'équipe d'évaluation en s'assurant qu'elle ait une bonne compréhension des attentes de cette évaluation et qu'elle dispose d'un plan précis pour la conduire. Cette phase inclura une revue documentaire des données secondaires et des premiers échanges avec les principales parties prenantes.

Produit attendu : Rapport de démarrage. Il indiquera de manière détaillée comment l'équipe prévoit de mener l'évaluation, l'accent étant mis sur les aspects liés à la méthodologie et à la planification. Il présentera une analyse du contexte et de l'opération, la méthode d'évaluation, articulée autour d'une étude approfondie de l'évaluabilité et des parties prenantes, une matrice d'évaluation, un descriptif de la technique d'échantillonnage et des outils de collecte des données. Il présentera en outre la répartition des tâches entre les membres de l'équipe d'évaluation, ainsi qu'un échéancier détaillé que les parties prenantes pourront consulter. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le descriptif du contenu du rapport de démarrage.

46. Le draft de rapport de démarrage sera soumis à un service externe indépendant d'appui à la qualité (Service QS). Une version révisée sera ensuite soumise au Groupe de Reference de l'Evaluation pour formuler des observations avant d'être soumis au Comité de l'Evaluation pour approbation. Les commentaires des parties prenantes seront enregistrés dans une matrice par le gestionnaire de l'évaluation et transmis à l'équipe d'évaluation pour examen avant finalisation du rapport de démarrage.

47. **Phase de collecte de données (mars-avril 2019)** : le travail se déroulera sur deux semaines et comprendra principalement des consultations des parties prenantes ainsi que des visites de terrain. Deux sessions de compte rendu seront organisées à la fin de la mission. La 1ère sera interne et impliquera PAM. La 2ème session verra la participation des autres parties prenantes externes.

Produit attendu : restitution. L'équipe d'évaluation fera une présentation sous forme de diaporama Powerpoint des constatations et des conclusions préliminaires. Il sera établi pour appuyer le compte rendu durant les séances de restitution interne et externe en fin de mission.

48. **Phase de Rapport (avril-juin 2019)** : l'équipe d'évaluation analysera les données collectées lors de la revue documentaire et de la mission, conduira des consultations supplémentaires avec les parties prenantes, selon les besoins, et rédigera le rapport d'évaluation. Celui-ci sera soumis au gestionnaire de l'évaluation à des fins d'assurance qualité.

Produit attendu : Rapport d'évaluation et mini-documentaire (3 minutes). Le rapport d'évaluation sous format Word présentera les constatations, les conclusions et les recommandations issues de l'évaluation. Le rapport sera concis et établi selon le modèle de rapport de PAM pour les évaluations décentralisées.

49. Les constatations devraient se fonder sur des données factuelles et se rapporter aux questions d'évaluation posées. Les résultats, les recommandations et les conclusions devront refléter une analyse de l'égalité entre les sexes. Les données seront ventilées par sexe, et par âge et analyseront les écarts constatés entre hommes et femmes ; filles et garçons dans la mise en œuvre du programme, les constatations et les conclusions mettront en évidence, le cas échéant, les écarts observés au niveau de la performance et des résultats de l'opération pour les différents groupes de bénéficiaires. Le rapport devrait suivre une cohérence logique conduisant les constatations aux conclusions et les conclusions aux recommandations. Les recommandations seront limitées en nombre, applicables et ciblées sur les utilisateurs pertinents. Elles constitueront la base de la réponse de la direction de PAM au contenu de l'évaluation. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le descriptif du contenu du rapport d'évaluation et les modèles de présentation des effets directs et produits.
50. Le draft de rapport sera soumis au service QS pour commentaires ; une version révisée sera ensuite soumise au Groupe de Reference de l'Evaluation pour commentaires avant d'être soumis au Comité de l'Evaluation pour approbation. Les commentaires des parties prenantes seront enregistrés dans une matrice par le gestionnaire de l'évaluation et transmis à l'équipe d'évaluation pour examen avant finalisation du rapport de démarrage.
51. Une fois que le rapport de l'évaluation est approuvé un mini-documentaire (3 minutes) devra être produit résumant les constats et résultats de l'évaluation, en consultation avec l'équipe de PAM au Togo.
52. **Phase de diffusion et suivi (à partir de juin 2019)** : le bureau de pays préparera une réponse de la direction détaillant les mesures qui seront prises pour faire suite à chaque recommandation accompagnée d'un échéancier. Le bureau régional coordonnera la réponse de la direction de PAM aux recommandations formulées lors de l'évaluation et suivra la mise en œuvre de ces mesures. Le Bureau de l'évaluation de PAM (basé à Rome) soumettra aussi le rapport d'évaluation à un examen de la qualité *post-hoc* réalisé par un cabinet externe, qui rendra compte en toute indépendance de la qualité, de la crédibilité et de l'utilité de l'évaluation à la lumière des règles et normes en vigueur dans ce domaine.
53. **Notes sur les produits attendus** : L'équipe d'évaluation devra rédiger des rapports de très haute qualité, fondés sur des données factuelles et dépourvus d'erreurs. Le cabinet chargé de l'évaluation sera responsable en dernier ressort de la ponctualité et de la qualité des produits. Si les normes attendues ne sont pas atteintes, il devra, à ses propres frais, procéder aux ajustements nécessaires pour porter les produits d'évaluation au niveau de qualité requis.
54. Tous les documents relatifs à l'évaluation (Termes de référence (TDR), rapport de démarrage, présentation Powerpoint, rapport d'évaluation et matrice des recommandations) devront être écrits en français et suivre les modèles de Système d'assurance qualité des évaluations décentralisées (SAQED). Les TDR, le rapport d'évaluation et la matrice de réponses aux recommandations seront accessibles au

public et pourront être consultés sur le site web du PAM (.org/évaluation). Les autres produits de l'évaluation seront à usage interne de PAM.

55. Voir le calendrier d'évaluation en Annexe 1 pour plus d'informations.

6. Organisation de l'évaluation et questions d'éthique

6.1. Conduite de l'évaluation

56. L'équipe d'évaluation réalisera l'évaluation sous la direction de son chef d'équipe et en communication rapprochée avec le gestionnaire de l'évaluation. L'équipe sera embauchée à la suite de l'accord avec le PAM sur sa composition.

57. L'équipe d'évaluation n'aura pas été impliquée dans la conception ou la mise en œuvre du sujet de l'évaluation ou n'aura pas d'autre conflit d'intérêt. De plus, l'équipe agira de façon impartiale et respectera le [code de conduite de la profession d'évaluation](#).

58. Le programme d'évaluation est joint à l'Annexe 1.

6.2. Composition et Compétences de l'équipe

59. On s'attend à ce que l'équipe d'évaluation inclue deux membres, y compris le chef d'équipe. Une équipe mixte d'évaluateurs nationaux et internationaux sera requise. Dans la mesure du possible, l'évaluation sera conduite par une équipe respectant la parité hommes-femmes et ayant divers horizons géographiques et culturels, compétences appropriées pour évaluer les dimensions sexo-spécifiques du sujet spécifié dans les sections sur la portée de l'évaluation, d'approche et de méthodologie des TdR. Au moins un membre de l'équipe devrait avoir une expérience avec PAM.

60. L'équipe sera multidisciplinaire et comprendra des membres qui ensemble, formeront un équilibre d'expertise et de connaissances pratiques dans les zones suivantes :

- **Planification et renforcement de capacités institutionnelles ;**
- **Alimentation scolaire intégrée (nutrition/santé/agriculture) ;**
- **Expertise/bonne connaissance des questions sexo-spécifiques ;**
- **Maîtrise du Français et langues locales (pour l'évaluateur national).**

61. Tous les membres de l'équipe devraient avoir de fortes compétences analytiques et de communication, une expérience en matière d'évaluation et une familiarité avec le Togo ou la région ouest africaine.

62. Le Chef d'Equipe aura une expertise technique dans l'une des zones techniques listées ci-dessus, ainsi qu'une expertise dans la conception de méthodologie et avec les outils de collecte de données, et une expérience prouvée dans la conduite d'évaluations similaires. Elle/Il aura aussi des compétences de *leadership*, des compétences analytiques et de communication, y compris un bilan ultérieur d'excellentes compétences écrites en Français et en compétences de présentation.

63. Ses responsabilités primaires seront : i) définir l'approche de l'évaluation et la méthodologie ; ii) guider et gérer l'équipe ; iii) mener la mission d'évaluation et représenter l'équipe d'évaluation ; iv) ébaucher et réviser, si nécessaire, le rapport de démarrage, la présentation du débriefing de fin du travail au Togo (c.à.d. sortie) et le rapport d'évaluation en conformité avec le SAQED.
64. Les membres de l'équipe formeront ensemble une combinaison complémentaire d'expertise technique nécessaire, et auront des performances ultérieures de travail écrit sur des affectations similaires.
65. Les membres de l'équipe : i) contribueront à la méthodologie dans la partie de leur zone d'expertise basée sur une révision de documents ; ii) mèneront des travaux sur le terrain ; iii) participeront aux réunions d'équipe et aux réunions avec les participants ; iv) contribueront à l'ébauche et à la révision des produits d'évaluation dans leur(s) zone(s) d'expertise. Pour tenir compte de la diversité linguistique, l'équipe d'évaluation doit chercher à disposer des traducteurs compétents,

6.3. Considérations de Sécurité

66. Une habilitation de sécurité si nécessaire doit être obtenue de PAM Togo.
67. En tant que « fournisseur indépendant » de services d'évaluation pour le PAM, le cabinet d'évaluation est responsable de s'assurer de la sécurité de toutes les personnes embauchées, y compris les arrangements adéquats en cas d'évacuation médicale ou à cause de la situation. Les consultants embauchés par le cabinet d'évaluation ne sont pas couverts par le système du Département des Nations Unies de Sûreté et de Sécurité (UNDSS) pour le personnel des Nations Unies.
68. Cependant, pour éviter tout incident de sécurité, le Gestionnaire de l'évaluation doit s'assurer que :
- Le Bureau de Pays de PAM enregistre les membres de l'équipe auprès de l'Agent de Sécurité à l'arrivée dans le pays, et organise un briefing de sécurité pour qu'ils aient une idée de la situation sécuritaire sur le terrain.
 - Les membres de l'équipe observent les règles de sécurité des Nations Unies applicables et les réglementations – par ex., les couvre-feux, etc.

6.4. Ethique

69. Les évaluations décentralisées de PAM doivent être conformes aux standards et aux normes éthiques de PAM et du [Groupe des Nations Unies pour l'évaluation \(UNEG\)](#). L'équipe d'évaluation est responsable de protéger et d'assurer le respect des normes d'éthique à chaque étape du processus d'évaluation. Ceci comprend, mais n'est pas limité à, assurer le consentement éclairé, protéger la vie privée, la confidentialité et l'anonymat des participants, assurer le respect de la culture et l'autonomie de ceux-ci, garantir un système de sélection équitable (tenant compte des femmes et des groupes socialement exclus) et enfin assurer que l'évaluation n'aie aucun effet néfaste sur les participants ou leurs communautés.
70. L'équipe d'évaluation est responsable de la gestion de tout risque potentiel lié à l'éthique et devra mettre en place en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation

des procédures visant à identifier, référer et résoudre toute question d'ordre éthique susceptible de survenir durant la mise en œuvre de l'évaluation. Dans certains cas, des autorisations éthiques appropriées doivent être obtenues auprès des autorités locales et institutionnelles.

7. Rôles et Responsabilités des Parties Prenantes

7.1. Bureau de PAM au Togo :

- a-** La direction du Bureau de PAM au Togo (Directeur) aura la responsabilité de :
- Assigner un gestionnaire de l'évaluation : **Aboubacar Koisha, Directeur Adjoint** sera la gestionnaire de l'évaluation.
 - Composer le comité d'évaluation interne et le groupe de référence d'évaluation (voir ci-dessous).
 - Approuver les TdRs finaux, et les rapports de démarrage et d'évaluation.
 - S'assurer de l'indépendance et de l'impartialité de l'évaluation à toutes les étapes, y compris l'établissement d'un Comité d'évaluation et d'un Groupe de Référence (voir ci-dessous et la [NT sur l'Indépendance et l'Impartialité](#)).
 - Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et le sujet d'évaluation, sa performance et ses résultats, avec le Responsable de l'évaluation et l'équipe d'évaluation.
 - Organiser et participer à deux débriefings séparés, un interne et un avec les participants externes.
 - Superviser la diffusion et les processus de suivi, y compris la préparation de la Réponse de la Direction aux recommandations de l'évaluation.
- b- Gestionnaire de l'évaluation :**
- Gère le processus d'évaluation au cours de toutes les phases, y compris l'ébauche de ces TDR.
 - S'assure que les processus d'assurance qualité sont opérationnels.
 - Consolide et partage les commentaires sur l'ébauche des TDR, et les rapports de démarrage et d'évaluation avec l'équipe d'évaluation.
 - S'assure de l'utilisation des processus d'assurance qualité (listes de vérification, aide qualité).
 - S'assure que l'équipe ait accès à toute la documentation et à toutes les informations nécessaires pour l'évaluation ; facilite les contacts de l'équipe avec les participants locaux ; organise les réunions, les visites de terrain; fournit un soutien logistique pendant le travail de terrain; et organise l'embauche d'un interprète, si nécessaire.
 - Organise des briefings sécurité pour l'équipe d'évaluation et fournit tous les matériaux requis.
- c- Un Comité d'évaluation Interne** a été formé pour s'assurer de l'indépendance et de l'impartialité de l'évaluation. Les membres du comité donneront un avis sur le processus d'évaluation, commenteront sur les produits de l'évaluation, et

approuveront les produits finaux. La liste des membres est disponible en annexe 2.

72. **Un Groupe de Référence de l'évaluation** a été formé avec une représentation de PAM Togo, le Bureau Régional, les principaux Ministères impliqués et des autres agences des nations Unies. Il révisera les produits de l'évaluation afin de contribuer à la qualité et la richesse des produits et fournir une barrière de sécurité supplémentaire contre les prises de partie et les influences.

73. Le **Bureau Régional** de PAM prendra la responsabilité de :

- Conseiller le gestionnaire de l'Evaluation et fournir un appui technique pendant le processus de l'évaluation.
- Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et sur le sujet d'évaluation le cas échéant.
- Fournir des commentaires sur l'ébauche des TDR, et les rapports de Démarrage et d'évaluation.
- Soutenir la Réponse de la Direction à l'évaluation et suivre la mise en œuvre des recommandations.

Le Conseiller Régional d'Evaluation **Filippo Pompili** accomplira la majeure partie des responsabilités listées ci-dessus. Toutefois, d'autres conseiller régionaux techniques sont susceptibles de participer au Groupe de Reference de l'évaluation et d'apporter des commentaires sur les différents produits, si nécessaire.

74. **Les divisions appropriées du Siège de PAM** auront la responsabilité de :

- Discuter des stratégies, politiques ou systèmes de PAM dans leur domaine de responsabilité et du sujet de l'évaluation.
- Commenter sur les TDR de l'évaluation et l'ébauche de rapport.

75. **Les autres Participants (Gouvernement, ONGs, agences des Nations Unies)** seront consultés pendant la phase de collecte de données et en tant que parties du Group de Référence le cas échéant.

76. **Le Bureau de l'Evaluation (OEV)** par le biais du Conseiller Régional d'Evaluation conseillera le Responsable de l'évaluation et fournira un soutien au processus d'évaluation là où c'est nécessaire. Il est responsable de fournir l'accès à des processus de soutien de qualité indépendants pour revoir les ébauches de termes de référence, rapports de démarrage et d'évaluation d'une perspective d'évaluation. Il assure également une fonction de bureau d'assistance sur demande du Bureau Régional.

8. Communication et budget

8.1 Communication

77. Pour améliorer l'apprentissage tiré de cette évaluation, l'équipe d'évaluation devrait mettre l'emphase sur la transparence et les communications ouvertes avec les participants. Cela sera atteint en assurance un accord clair sur les chaînes et la fréquence des communications avec et entre les participants clés. Le Plan de

Communication et d'Apprentissage (voir Annexe 4) inclut une stratégie de dissémination, indiquant la façon dont les résultats seront diffusés.

78. Dans le cadre des standards internationaux pour les évaluations, le PAM exige que toutes les évaluations soient rendues disponibles publiquement. A la suite de l'approbation du rapport d'évaluation final, un mini-documentaire sera produit afin de mieux communiquer et diffuser les constats et implications de l'évaluation.

8.2. Budget

79. Dans le but de cette évaluation, PAM utilisera un Accord de Long Terme (LTA, parfois appelé Contrat de Niveau de Prestation), qui repose sur des taux pré-agrésés avec les cabinets d'évaluation.

80. Le cabinet d'évaluation utilisera le [modèle de proposition pour les évaluations décentralisées](#).

- les voyages internationaux, les moyens de subsistance et autres dépenses directes (y compris communication) devraient être prises en compte dans le budget proposé ;
- le Bureau Pays couvrira les coûts relatifs aux déplacements internes et à l'organisation des réunions de restitution.

Veillez envoyer toute question à Aboubacar Koisha, Directeur Adjoint PAM Togo, aboubcar.koisha@wfpPAM.org.

Annexe 1 Programme d'évaluation

	Phases, Produits à délivrer et Calendrier	Dates Clés
Phase 1 - Préparation (aout 2018 - février 2019)		
	Etude documentaire, première ébauche des TDR et assurance qualité utilisant la Liste de Vérification pour les TDR	3 semaines
	Soumettre des TDR au service externalisé d'assurance qualité des évaluations décentralisées	3 jours
	Révision des TDR sur la base des observations du service externalisé d'assurance qualité	3 jours
	Circulation des TDR pour revue par le GRE	2 semaines
	Révision des TDR sur la base des observations reçues	1 semaine
	Soumettre les TDR au Comité d'Evaluation pour approbation	
	Partage des TDR finaux avec les participants dans un but informatif	
	Identification et recrutement de l'équipe d'évaluation	3 semaines
Phase 2 - Démarrage (février-mars 2019)		
	Briefing du noyau de l'équipe	1 jour
	Etude documentaire par l'équipe d'évaluation	3 jours
	Mission de préparation dans le pays (le cas échéant)	1 semaine
	Ebauche du rapport de démarrage, y compris la méthodologie.	1 semaine
	Soumettre l'ébauche de rapport de démarrage au service externalisé d'assurance qualité et Assurance Qualité par le Responsable de l'Evaluation	1 semaine
	Révision du rapport de démarrage sur la base des observations reçues	1 semaine
	Circulation de l'ébauche de rapport de démarrage pour revue au GRE	2 semaines
	Regrouper les observations	
	Révision du rapport de démarrage sur la base des observations	1 semaine
	Soumettre le Rapport de Démarrage Révisé au Comité d'Evaluation pour approbation	
	Partage du rapport de démarrage final avec les participants dans un but informatif	
Phase 3 - Collecte de Données (mars-avril 2019)		
	Briefing de l'équipe à Lomé	1 jour
	Travail de collecte de données à Lomé (et terrain)	2 semaines
	Débriefings interne et externe à Lomé	1 jour
Phase 4 - Phase de Rapport (avril-juin 2019)		
	Ebauche du Rapport d'évaluation	3 semaines
	Soumettre l'ébauche de rapport d'évaluation au service externalisé d'assurance qualité et Assurance Qualité par le Responsable de l'Evaluation	1 semaine
	Révision du rapport d'évaluation sur la base des observations reçues	1 semaine
	Circulation de l'ébauche de rapport d'évaluation pour revue au GRE	2 semaines

	Regrouper les observations	1 jour
	Révision du rapport d'évaluation sur la base des observations	2 semaines
	Soumettre le Rapport d'évaluation Révisé au Comité d'Evaluation pour approbation	
	Partage du Rapport d'évaluation Final avec les participants	
	Phase 5 - Diffusion et Suivi (juin 2019)	Jusqu'à 4 semaines
	Préparer la réponse de la direction	
	Partage du Rapport d'évaluation Final et la Réponse de la direction avec le Bureau de l'Evaluation	

Annexe 2 Membres du comité d'évaluation interne et du groupe de référence de l'évaluation

COMITE D'EVALUATION INTERNE

Objectif et fonction : L'objectif général du comité d'évaluation est d'assurer un processus d'évaluation crédible, transparent, impartial et de qualité, conformément à la politique de PAM en matière d'évaluation (2016-2021). Pour y parvenir, il aidera le gestionnaire de l'évaluation tout au long du processus, en examinant les produits attendus de l'évaluation (termes de référence, rapport initial et rapport d'évaluation) et les soumettra pour approbation au directeur de pays qui présidera le comité.

Le directeur de pays en tant que Président du comité d'évaluation prendra des décisions sur des aspects clés de l'évaluation, notamment :

- Le budget, l'allocation des fonds et la sélection de l'équipe d'évaluation ;
- L'approbation des termes de référence, du rapport de démarrage et du rapport d'évaluation.

Composition du Comité :

- **Guy ADOUA** - Représentant du Bureau de Pays de PAM au Togo et au Bénin (Président du comité)
- **Aboubacar KOISHA** - Directeur Adjoint, PAM Togo, et Gestionnaire de l'Evaluation
- **Bériname BADJARE** - Chargé de programme, PAM Togo
- **Boukaré SIGUIBA** - Assistant Logistique et Point focal des achats, PAM Togo
- **Guidan BOABEKOA** - Assistant Programme, PAM Togo
- **Filippo POMPILI** - Chargé Régional de l'Evaluation, PAM Dakar

GROUPE DE REFERENCE DE L'EVALUATION

Objectif et fonction : L'objectif général du groupe de référence de l'évaluation (GRE) est de contribuer à l'exécution d'un processus d'évaluation crédible, transparent, impartial et de qualité, conformément à la politique de PAM en matière d'évaluation (2016-2021). Les membres du groupe de référence examinent la version provisoire des termes de référence, du rapport de démarrage et rapport d'évaluation et formulent des observations à leur sujet. Ils fournissent des conseils en leur qualité de spécialistes, mais n'assument aucune responsabilité en matière de gestion. L'approbation des produits de l'évaluation relève du directeur de pays, en sa qualité de président du comité d'évaluation.

Composition du GRE :

Le groupe de référence comprend des parties prenantes internes et externes.

	Prénom et nom	Fonctions
Bureau de pays de PAM Togo	Guy ADOUA	Représentant du Bureau de Pays de PAM au Togo et au Bénin
	Aboubacar KOISHA	Directeur Adjoint, PAM Togo, et Gestionnaire de l'Evaluation
	Bériname BADJARE	Chargé de programme, PAM Togo
	Guidan BOABEKOA	Assistant Programme, PAM Togo
Bureau Régional du PAM Dakar	Filippo POMPILI	Chargé Régional de l'Evaluation
	Abdi FARAH	Chargé Régional Cantines Scolaires
Partenaires gouvernementaux et des Nations Unies	Wanata AGBISSO	Directeur des Etudes et de la Planification, MDBAJEJ
	Kwami Ayité ADEDJE	Chargé de Programme, MEPSFP
	Falaman PENN-DJANGUENANE	Chargée de la Protection de l'Enfant, MASPFA
	Essowe EGBARE	Chef Division Planification, MAEP
	Oyetounde DJIWA	Chargé de Programme, FAO Togo
	Félicité MUKANTAMBARA	Chargée Protection Sociale, UNICEF Togo
	Akouavi MABOUDOU	Chargée Information Stratégique, ONUSIDA Togo

Annexe 3. Carte administrative du Togo



- Formellement déconseillé
- Déconseillé sauf raison impérative
- Vigilance renforcée
- Vigilance normale

Annexe 4 : Cadre logique du projet DEV200304

Project: 200304 (Development Project): Community-based School Feeding

Programme

Needs Based Plan - Other Output Plan 2.0

Country : Togo

Période: 2016 Jan - 2019 Jun

Notes :

Other Outputs								
SO	Output Statement	Output Umbrella	Output Indicator	UOM	Activity	Location	Target Values	Notes
SO 4	National nutrition, school feeding, safety net policies and/or regulatory frameworks in place	Number of national programmes developed with WFP support – nutrition, school feeding, safety net	Number of national programmes developed with WFP support (school feeding)	national programme	- CDEV_NAT	Togo	- 2012 : 0 - 2013 : 1 - 2014 : 0 - 2015 : 0 - 2016 : 1 - 2017 : 2	WFP provided support to the Government to elaborate a draft of Law for a sustainable school feeding programme in Togo.
SO 4	National nutrition, school feeding, safety net policies and/or regulatory frameworks in place	Number of technical assistance activities provided, by type	Number of technical assistance activities provided	activity	- CDEV_NAT	Togo	- 2012: 1 - 2013: 0 - 2014: 1 - 2015: 1 - 2016: 2 - 2017: 2	
SO 4	Policy advice and technical support provided to enhance management of food security, nutrition and school feeding	Number of technical assistance activities provided, by type	Number of government/national partner staff receiving technical assistance and training	individual	- CDEV_NAT	Togo	- 2012: 50 - 2013: 70 - 2014: 90 - 2015: 100 - 2016: 150 - 2017: 300	The number of beneficiaries reached in 2017, is due to a lack of fund mobilized with the fifth BR of DEV200340.
SO 4	Policy advice and technical support provided to enhance management of food security, nutrition and school feeding	Number of government staff trained by WFP in nutrition programme design, implementation and other nutrition-related areas – technical/strategic/managerial – disaggregated by sex and type of training	Number of government staff trained by WFP in nutrition programme design, implementation and other nutrition related areas (technical/strategic/managerial)	individual	- CDEV_NAT	Togo	- 2012: 2 - 2013: 10 - 2014: 15 - 2015: 25 - 2016: 35 - 2017: 150	

Annexe 5 Cadre Logique du T/ICSP

Needs Based Plan - Other Output Plan 0.1

Country: Togo

Period: 2016 Jan - 2019 Jun

Notes:

Other Outputs									
SO	Activity	Activity Tag	Output	Indicator	Detailed Indicator	UOM	Location	Target Values	Notes
01	AAA1	AAA1	Capacity development and technical support provided	Number of people trained	Number of Government counterparts trained in use and management of monitoring system for School Feeding.	individual	Togo	- 2018 : 1,818	This training is for school managers and local committees members who are involved in M&E mechanism
01	CSII	CSII	Policy engagement strategies developed/implemented	Number of policy engagement strategies developed/implemented	Number of policy engagement strategies developed/implemented	policy	Togo	- 2018 : 2 - 2019 : 1	Policy and programme support

Annexe 6 Acronymes

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GRE	Groupe de Référence de l'Evaluation
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MASPFA	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation
MDBAJEJ	Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes
MEPSFP	Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNCT	Equipe Pays des Nations Unies (<i>United Nations Country Team</i>)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
PAM	Programme Alimentaire Mondial

Annexe 7 Plan de Communication et d'apprentissage

QUAND <i>Phase d'évaluation</i>	QUOI <i>Produit de communication</i>	A QUI <i>Organisations ciblées ou individus/position</i>	A quel niveau <i>Niveau Organisationnel de communication</i>	DE QUI <i>Responsable du personnel du bureau avec nom / poste</i>	COMMENT <i>Moyens de communication</i>	POURQUOI <i>But de la communication</i>
Préparation <i>Aout 2018 - Février 2019</i>	Ebauche des TdR, y compris porté de l'évaluation et objectifs	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Strategique+ Opérationnel/ Technique	Gestionnaire de l'évaluation	Email ou atelier	Pour la revue et les commentaires sur les TdR
	TdR finaux	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Stratégique+ Opérationnel/ Technique	Gestionnaire de l'évaluation	Email + discussions durant des rencontres de coordination si nécessaire	Pour informer les parties prenantes du plan global, du but, de la portée et du calendrier de l'évaluation et de leurs rôles
Démarrage <i>Février - Mars 2019</i>	Ebauche du rapport de démarrage	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Opérationnel/ technique	Gestionnaire de l'évaluation	Email ou atelier	Pour la revue et les commentaires sur l'ébauche du rapport de démarrage
	Rapport de démarrage final	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Stratégique+ Opérationnel/ Technique	Gestionnaire de l'évaluation	Email + discussions durant des rencontres de coordination si nécessaire	Pour informer les parties prenantes du plan détaillé de l'évaluation, de leurs rôles et de leurs implications dans l'évaluation
Collecte des données et analyse <i>Mars -Avril 2019</i>	Présentation powerpoint	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Technique/ opérationnel	Gestionnaire de l'évaluation	Email pour l'invitation + debriefings	Inviter les parties prenantes à la réunion de debriefing externe, pour discuter des résultats préliminaires

QUAND	QUOI	A QUI	A quel niveau Niveau Organisationnel de communication	DE QUI	COMMENT	POURQUOI
<i>Phase d'évaluation</i>	<i>Produit de communication</i>	<i>Organisations ciblées ou individus/position</i>		<i>Responsable du personnel du bureau avec nom / poste</i>	<i>Moyens de communication</i>	<i>But de la communication</i>
Phase de rapport <i>Avril-Juin 2019</i>	Ebauche du rapport d'évaluation	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence (GRE)	Niveaux techniques et managérial	Gestionnaire de l'évaluation au nom du comité de l'évaluation	Email	Demande de commenter l'ébauche du rapport
	Rapport final d'évaluation	- Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE) -Grand public	Tous les niveaux -Utilisateurs de WFP.org -Utilisateurs de sites partenaires	- Gestionnaire de l'évaluation -Point focal des organisations partenaires	Email -en postant le rapport sur www.PAMWFP.org -en postant sur les sites partenaires	Pour informer toutes les parties prenantes du principal produit final de l'évaluation Pour rendre le rapport disponible publiquement
Diffusion et suivi <i>Juin-juillet 2019</i>	Ebauche de la réponse du de la direction aux recommandations de l'évaluation	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Niveau technique et managérial, dépendant du sujet de l'évaluation et leur responsabilité à prendre action	Gestionnaire de l'évaluation, au nom du comité d'évaluation	-Email	Pour communiquer les actions suggérées sur les recommandations et les commentaires formulés spécialement sur les actions exigées par les parties prenantes externes
	Réponse finale de la Direction	-Grand public	-Utilisateurs de WFP.org -Utilisateurs des sites partenaires	Gestionnaire de l'évaluation	-en postant le rapport sur www.WFP.org -en postant sur les sites partenaires	Pour rendre la réponse de la direction disponible et publique

QUAND <i>Phase d'évaluation</i>	QUOI <i>Produit de communication</i>	A QUI <i>Organisations ciblées ou individus/position</i>	A quel niveau <i>Niveau Organisationnel de communication</i>	DE QUI <i>Responsable du personnel du bureau avec nom / poste</i>	COMMENT <i>Moyens de communication</i>	POURQUOI <i>But de la communication</i>
	Mini-documentaire (3 minutes)	-Grand public, y compris potentiels bailleurs de fonds	Gouvernement, ONG locales et international, donateurs	Gestionnaire de l'évaluation et l'équipe des évaluateurs	Email, youtube ou autres plateformes	Pour mieux diffuser les résultats clés de l'évaluation.